

INTRODUCTION

La région ne paraît pas avoir de cohésion interne : elle comprend la région urbaine de Roanne et l'est des monts du Beaujolais qui est tourné vers Lyon. Mais ces deux secteurs présentent une incontestable solidarité d'intérêts, fondée sur les genres de vie d'hier dominés par l'interpénétration de l'agriculture et de l'industrie textile, et sur les difficultés d'adaptation d'une économie traditionnelle placée à l'écart des grands foyers de développement.

La zone d'influence que Roanne s'est constituée au moment de l'essor de l'industrie du coton à la fin du XIX^e siècle, correspond au bassin-versant de la Loire au nord du seuil de Neulise, compris entre les monts de la Madeleine à l'ouest et, à l'est, la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée qui court dans les monts du Beaujolais. C'est là que dès le XVI^e siècle, les négociants lyonnais ont substitué le système manufacturier au travail domestique des étoffes, ce qui a rendu possible la subsistance de fortes densités que l'agriculture ne pouvait assurer. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'industrie s'est mécanisée et s'est étendue de la montagne aux villes de la plaine, Roanne et secondairement Charlieu. Les tours de mains acquis de longue date, le sens des affaires de paysans ou d'artisans promus capitaines d'industrie ont maintenu jusqu'à la crise du tissage de 1965 la vitalité de *l'économie traditionnelle*. On comprend que nous entendons ce terme par opposition à *l'économie moderne*, caractérisée à la fois par l'agriculture d'entreprise, les formes les plus évoluées de la seconde révolution industrielle, la prépondérance du secteur tertiaire.

En fait l'économie traditionnelle se survivait à elle-même. La population avait diminué de plus de 20% depuis le maximum de 1896 et cessé d'augmenter à partir de 1866, année antérieure à la mécanisation. Mais les difficultés n'étaient pas perçues comme insurmontables, car le tissage du coton et de la soie, dispersé dans le moindre hameau grâce au métier à domicile, renaissait après chaque crise cyclique. En 1965, il faut bien se rendre à l'évidence que les affaires les mieux assises, celles auxquelles les habitants lient leur prospérité, ferment, que le bruit des métiers déserte la campagne, qu'on assiste à une crise structurelle, à la fin d'un âge.

Notre région est confrontée à l'économie moderne dans de mauvaises conditions. Elle est à l'écart des "*métropoles*" bien placées au carrefour des grandes voies de communications, comme la région parisienne et les bouches du

Rhin, pour ne considérer que l'Europe Occidentale. Isolée et compartimentée par le relief, elle ne peut guère profiter en dépit de la proximité de l'agglomération lyonnaise, des activités que ces grands foyers de développement essaient dans les plaines et les vallées qui les entourent. Elle fait partie de la "province".

PROBLEMATIQUE

La qualité d'espace, le type de milieu socio-économique de la "province" sont caractérisés par :

- une croissance démographique inférieure à la moyenne nationale et le vieillissement de la population,
- une population active dont le niveau de formation scolaire et professionnelle est bas, où ouvriers qualifiés, employés, techniciens et surtout cadres supérieurs et professions libérales sont en proportion beaucoup plus faible que dans les aires métropolitaines,
- un indice de richesse vive peu élevé, qui se révèle par exemple dans le manque de confort du logement ou dans les dépenses réduites pour la santé et les loisirs.

Pour tous ces critères, l'écart est plus petit entre une commune rurale et une ville petite ou grande à l'intérieur de la "province" qu'entre une ville de province et une métropole (1), si bien que l'on serait tenté de parler de "milieu rural". On comprend que cette notion diffère de la définition de l'I.N.S.E.E., qui considère comme rurales les communes dont la population agglomérée est inférieure à 2.000 habitants et qui sont situées en dehors des zones de peuplement industriel et urbain. En effet, notre région est riche en bourgs, en petites villes et l'agglomération roannaise dépasse 80.000 habitants ! Cette notion transcende même le critère quantitatif retenu par les géographes ruraux (2), qui est fondé sur la densité beaucoup plus faible des hommes, des activités et des équipements, pour prendre en compte des critères qualitatifs. Cette spécificité commence à s'imposer à l'opinion publique. En 1972, pour la première fois, le Conseil Général du Rhône a séparé dans la discussion du budget, la Communauté Urbaine de Lyon du "Rhône rural", qui englobe aussi le vignoble du Beaujolais et les monts du Lyonnais, que Villefranche, Tarare et Givors. Mais il est difficile cependant de parler de "milieu rural" pour les espaces situés en dehors des zones métropolitaines, à cause des risques de confusion avec les acceptions les plus couramment retenues : c'est pourquoi j'utiliserai le terme "province" (3).

La région de Roanne, comme le reste de la "province" française, en est actuellement à un stade de développement intermédiaire entre l'économie traditionnelle et l'économie moderne. L'évolution constatée va dans le sens

de l'accroissement des déséquilibres, de la concentration des hommes et des activités dans l'orbite des métropoles. Faut-il en conclure que la "province" ne trouve plus en elle-même d'éléments de dynamisme, que son sort est lié au minimum d'équipements et de services que maintient l'Etat, aux quelques décentralisations industrielles que laissent les grandes villes ? Faut-il en conclure qu'elle est destinée à n'être qu'un espace agricole, un espace vert animé seulement deux mois par an, quand se vide la France industrielle et urbaine ? Qu'elle tend à se réduire à un espace intersticiel dépersonnalisé, que ne parviennent plus à structurer des centres régionaux de moins en moins autonomes et dont les métropoles se disputent la polarisation ?

*Dans le grand débat sur les chances de passage de l'économie traditionnelle à l'économie moderne, notre propos est avant tout d'apporter l'exemple concret de l'évolution de notre région, observée au jour le jour, sans idées préconçues, depuis que ses habitants ont pris conscience, à cause de la crise du tissage dans les années 65, qu'ils étaient en train de vivre une crise de structure, une crise d'adaptation. Nous avons constaté le poids des lois économiques, qui se traduit par l'emprise croissante des grands groupes nationaux et internationaux et un "exode rural" en cascade, du village à la métropole, avec les villes petites et moyennes pour relais, qui prive la région de ses éléments les plus jeunes et les plus qualifiés. Mais nous ne pensons pas au dépérissement fatal de la province : nous constatons de nombreux exemples de "l'aptitude aux changements mentaux et sociaux qui rendent apte une population à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global", ce qui est pour François Perroux, la définition du *développement*. L'aptitude au développement dépend de facteurs humains : la densité et la jeunesse de la population, moteurs de la "démographie créatrice" dont parle Sauvy; la faculté d'adaptation et l'esprit d'initiative qui puisent leurs sources dans l'attachement au pays et l'habitude de survivre dans un milieu difficile; l'ouverture au monde extérieur et le sens de l'association, que propagent les mouvements et les organisations professionnelles quand ils savent être des instruments de culture populaire. Ces facteurs humains n'existent pas partout, c'est pourquoi notre région présente aujourd'hui une multitude de types d'évolution, entre le canton progressiste et la zone d'abandon (3).*

Notre région peut paraître refléter assez mal l'ensemble de la "province". En effet, au même titre que des montagnes peuplées comme les vallées jurassiennes ou vosgiennes ou que des zones de contact entre la plaine et le massif ancien comme la région de Cholet, elle a développé, à un haut degré et jusqu'à un passé récent, toutes les potentialités de l'économie traditionnelle. Certes, certains secteurs routiniers et archaïques comme le tissage de la cotonne et de la soie n'avaient pas su évoluer et ont été des poids morts, mais

la population est restée relativement dense et jeune, l'ingéniosité et l'esprit d'entreprise n'ont pas disparu. On pourrait dire que la région fait partie de la "*France du milieu*", adoptant en cela la métaphore de Calogero Muscara, qui utilise les particularités de position des différentes zones de développement en Italie, pour distinguer "*l'Italie du milieu*", hier agricole et aujourd'hui gagnée par l'industrie spontanée, du triangle industriel du nord-ouest et du sud sous-développé.⁽⁴⁾ Pour retrouver le contexte national, on peut s'inspirer aussi des classifications proposées par les observateurs des mutations de l'agriculture française dans les années 1960, aussi bien économistes et agronomes comme Michel Gervais (5), que géographes comme André Fel (6) et Armand Frémont (7). Ils ont mis en relief la différenciation à l'intérieur de la société paysanne d'hier, d'une agriculture *progressive* qui cherche, en dépit de structures difficiles, à se hisser au niveau de l'agriculture d'entreprise, et d'une agriculture *traditionnelle*, qui renonce à y parvenir et rassemble les "laissés pour compte" du progrès. De même en face de la France moderne des grands foyers de développement, on voit se différencier une "France progressive, une France en transition d'une France traditionnelle, d'une France en voie d'abandon. La Région de Roanne appartient à la "*province progressive*", à la "*province en transition*".

LES METHODES

Le souci d'étudier un type de développement à travers un exemple régional a commandé la méthodologie et le choix des limites.

Nous avons cherché, avant tout, à observer et à comprendre. Avec la "province en transition", nous nous trouvons devant un type de région qui subit la transgression de l'économie moderne et dont la capacité d'adaptation dépend de ce qui subsiste d'actuel dans le "stock de passé" pour reprendre l'expression d'André Fel. C'est dire que notre méthodologie dans un cadre régional "tend à utiliser les nouveaux moyens de collecte et de traitement de l'information, mais sans rejeter les moyens d'approche et les modes de réflexion traditionnels", selon l'appréciation que Pierre Flatrès applique à la méthodologie actuelle de la géographie rurale française (2).

La description de la situation présente est celle d'un milieu disparate où coexistent des activités et des attitudes appartenant à des âges différents. Cela cerne déjà, quelque goût que nous ayons pour les données statistiques et leur interprétation, les limites de l'utilisation des méthodes quantitatives. Il nous semble inutile de revenir sur l'exactitude relative des renseignements chiffrés recueillis. Les considérations techniques entraînent d'autre part, pour une même donnée, des différences de nature : comment traiter

ensemble pour calculer des moyennes et des indices d'évolution, poulets de grain et poulets d'élevage industriel ou encore les ateliers de tricotage qui sortent un fort chiffre d'affaires avec un nombre réduit de salariés, et les entreprises de bonneterie classiques intégrant tricotage et confection ? Et comment rassembler dans la même opération, sans risque de dénaturer le message, une exploitation agricole progressive, une exploitation traditionnelle et une exploitation en voie d'abandon ; un atelier en sous-traitance et l'établissement d'un grand groupe national ? On doit se méfier des généralisations hâtives sur des résultats d'enquêtes du type "rouleau-compresseur", établies à partir de questionnaires mal adaptés à la situation locale. Celle-ci est très variée; les unités territoriales homogènes demandent à être délimitées cas par cas, après de multiples tâtonnements.

Nous avons été amenés à sortir des sentiers habituels des recensements et des comptages. La traduction sur le plan financier des répercussions des transformations techniques est essentielle pour le producteur, et toute appréciation de l'évolution économique d'une circonscription territoriale passe par les modifications du volume et de la répartition des affaires. Nous avons eu largement recours à la publication des chiffres d'affaires des principaux établissements industriels de la Loire, aux comptabilités des entreprises agricoles grâce aux Centres de Gestion, enfin aux documents communiqués par la Banque de France : chiffres d'affaires et risques par branche professionnelle, montant des dépôts et des emplois... Nous avons également recherché les critères quantitatifs aptes à révéler les attitudes et les mentalités, lesquelles se manifestent par l'adoption plus ou moins précoce ou ^{par} le refus des innovations. De nombreux critères ont déjà été proposés pour étudier l'urbanisation des mentalités dans les campagnes (8). La distribution des multiples groupements agricoles est très significative du degré d'évolution des cantons ruraux. L'intégration à l'économie moderne se traduit par une perte d'influence de la Caisse d'Epargne au profit du Crédit Agricole que l'on peut suivre dans les dépôts et les prêts. Le pourcentage d'agriculteurs, de nouveaux venus, de femmes dans les conseils municipaux, de même que le nombre de centimes additionnels et l'endettement par habitant, sont révélateurs de la prise de conscience par les collectivités locales des mutations nécessaires.

A partir d'une documentation aussi variée, aussi spécifique, qui exclut les longues séries homogènes, l'utilisation des moyens modernes d'élaboration des données comme l'ordinateur, et même la simple trieuse, se trouve peu adaptée. Il faut sans cesse opérer des conversions pour tenir compte de la dépréciation du franc ou des redressements, pour suivre la modification apportée d'une année à l'autre aux bases statistiques. Nous ne nous sommes pas lancé non plus dans la recherche de corrélations. Les méthodes classiques par pourcentages, indices et ratios permettent déjà des comparaisons fort éclairantes.

Et que donnerait l'application de méthodes raffinées à des données dont on sait la relativité ? En outre, elles demandent beaucoup de temps, que nous avons préféré passer à l'élaboration de tableaux propres à chaque question, pour laquelle il nous semblait utile de recourir à l'expression quantifiée.

C'est dire que nous ne méconnaissons pas l'intérêt des données chiffrées et de leur traduction en langage mathématique. Un tableau chiffré, un graphique sont plus explicites et plus clairs qu'un long développement. Nous savons la valeur irremplaçable du chiffre, comme point de départ du raisonnement : "le chiffre est un clou auquel on accroche une idée" écrit Roger Brunet. Les données chiffrées, collationnées patiemment et critiquées avec soin s'imposent comme des faits incontestables et avec d'autant plus de force qu'ils sont cartographiés. Elle font apparaître des inégalités et des distorsions qu'on n'avait pas imaginées et dont il faut rechercher l'explication. C'est le cas pour la diminution de l'emploi, plus sensible à Roanne que dans le reste de l'arrondissement entre 1963, la dernière bonne année avant la crise, et 1972. C'est le cas pour la part du chiffre d'affaires consacrée aux investissements, plus forte pendant la crise de 1965 qu'en 1971 et 1972, où l'économie renouvelée progresse à un rythme de croisière. Enfin la consultation des recensements, même les plus classiques, éclaire et circonscrit des disparités qui avaient pu échapper ; par exemple le caractère particulièrement précaire de l'agriculture des monts de la Madeleine est témoigné par l'absence de chevaux dans la plupart des exploitations au moment du recensement de 1955 et par la prépondérance des bêtes de race indéterminée dans le troupeau bovin lors du recensement de 1970-71.

Cependant la seule documentation chiffrée est impropre à rendre compte de la situation actuelle, comme le montrent tant d'études faites presque entièrement à partir de statistiques. Le questionnaire fragmente la réalité de l'entreprise en une centaine de rubriques stéréotypées et ne peut tenir compte de la complexité des relations avec le milieu. Les recensements agricoles font bien apparaître dans les monts du Beaujolais l'existence d'un grand nombre d'exploitations de 5 à 10 hectares, mais la multiplication des tableaux croisés, quand bien même seraient-ils établis au niveau d'un canton rural homogène, ce qui n'est pas réalisé, ne rendra pas la synthèse que saisit l'enquête directe à travers un cas maintes fois répété, qui s'impose comme un type : celui par exemple de ce ménage, âgé d'une cinquantaine d'années, qui a élevé sur sept hectares, dont 5 ha 1/2 de prairies permanentes, leurs cinq enfants, mais dont les aînés travaillent à l'usine du village ou de la petite ville voisine, où l'un d'eux s'est marié et installé. Seule l'enquête directe permet de connaître la nature exacte de la production industrielle ou du système de culture, les

liaisons financières et techniques; elle seule permet de reconstituer les transformations successives ainsi que le cheminement d'idées qui a rendu possible l'éclosion des initiatives; elle seule révèle les effets et les conséquences de l'insertion dans le milieu.

La monographie particulière s'impose pour toute entreprise qui, en dépit de son unicité, exerce une influence marquée; mais le plus souvent, l'entreprise enquêtée est choisie comme modèle d'un type. Autant que sur des critères numériques, comme ceux que fournit l'ASSEDIC, la typologie est fondée, après une familiarisation avec la région, sur l'avis des professionnels qui ont une vue d'ensemble de la branche, par exemple le courtier en coton pour l'industrie textile, le conseiller ou le responsable syndical agricole. Dans ces conditions, il ne nous a pas semblé indispensable d'établir et de distribuer des questionnaires pour couvrir toutes les catégories, d'autant qu'ils risquent de figer une situation, alors que la réalité est mutation. D'autre part, nous possédons maintenant suffisamment de recensements et d'études d'origines diverses pour que des évaluations par recoupements soient possibles.

L'enquête s'enrichit progressivement de questions nouvelles, nées des observations recueillies précédemment à quelque source que ce soit. Elle reste ouverte, afin d'accueillir les particularités propres à chaque cas, qui mettent souvent sur la voie de perspectives nouvelles et afin de recueillir la vision que chaque responsable se fait du milieu local. Il est autant nécessaire de s'imprégner du cadre, de l'ambiance, des attitudes, que de recueillir les renseignements recherchés. Il faut sentir la tristesse des hameaux qui ne conservent plus qu'un ménage d'exploitants et quelques vieillards; la déchéance des cités textiles, hier prospères, où s'alignent devantures défraîchies et bâtiments délaissés; la chape de passé qui pèse sur tel patron jeune et dynamique, mais prisonnier des traditions partout présentes, autant dans le bureau au décor immuable, que dans l'entourage familial dont il doit tenir compte; l'inso- lite réussite de ce fils de fermier qui a développé un atelier de décolletage, avec pour tout bagage, la passion de la mécanique. Il y a des refus aussi révé- lateurs que de longs entretiens, refus poli derrière l'abondance des lieux com- muns de l'"héritier" acculé à fermer l'usine centenaire; refus rude de "celui qui n'a pas de temps à perdre" et qui, effectivement, dans des conditions plus difficiles que son voisin, a sauvé ou créé une affaire: dans cette âpreté transparaît l'atavisme du montagnard qui lutte pour sa survie, et y réussit souvent.

L'enquête directe s'élargit à tous ceux qui modèlent le milieu: res- ponsables des collectivités locales, des administrations, des syndicats ouvriers et paysans, des services mis à la disposition des professions, des mouvements socio-culturels. Car la connaissance du présent ne se borne plus à considérer

productions et paysages comme dans le monde stable d'hier, dont on semblait pouvoir décrire l'aboutissement. Aujourd'hui la connaissance du présent "pris dans le choc du futur" implique l'information sur les équipements programmés, l'examen de la maîtrise des sols, élément nécessaire pour la réalisation d'un plan d'urbanisme comme pour la constitution d'exploitations agricoles viables, ce qui pose la question en terme de *pouvoir*. Elle implique aussi de prendre en considération la conscience des problèmes collectifs qui se posent à l'homme-producteur et à l'homme-habitant et de leur capacité à les résoudre, ce qui pose la question en terme de *culture*. Les centres d'intérêt du géographe n'ont plus d'autres limites que celles de la vie privée. Là où intervient la vie publique, l'enquête directe est relayée par une abondante documentation écrite, diffusée par la presse locale et que l'on peut consulter au siège des organismes et associations : compte-rendus de réunions, rapports d'activité, polémiques. Bref, le géographe a recours aux sources qui seront celles de l'historien de demain.

Ce que demande le géographe à l'histoire, c'est de lui fournir la clé de l'originalité de la région, façonnée par des générations dont l'oeuvre, peut-être effacée, n'en constitue pas moins un maillon irremplaçable. "La géographie est la mise en cause de toute l'expérience vécue des hommes, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'hier" écrivait Lucien Febvre. Pour bien "flairer la chair humaine", comme le voulait Marc Bloch, il n'est pas de témoignage du passé inutile. Il n'est pas indifférent que ce monceau de pierres dissimulé sous les rochers et les arbres, masque les ruines d'une maison, hier industrielle et peuplée. Ce n'est pas par souci d'érudition qu'on reconstitue les formes du travail et les relations sociales correspondantes, les étapes de la plus grande expansion de la vigne ou du tissage à bras. Cependant l'histoire qui nous concerne est celle qui permet de comprendre le présent, particulièrement celle qui rend compte des disparités à accueillir le progrès, des blocages comme des retournements de situation. Il s'agit souvent d'une histoire quasi actuelle pour "sociologues du présent", celle des années qui ont précédé immédiatement la crise du tissage. Mais les attitudes d'hier ont leur source dans les comportements anciens, quelle qu'ait été l'influence des pionniers et des mouvements, et celle-ci fut d'autant plus profonde qu'elle ne rompait pas avec le passé. Les témoignages les plus précieux sont des descriptions précises et totales, comme celles de l'intendant des manufactures Brisson (9) à la fin du XVIII^e siècle ou du voyageur Ardouin-Dumazet (10) à la fin du XIX^e siècle. Au hasard des chroniques locales, on trouve la notation de réactions *ataviques*, comme celles des artisans-tisseurs de Cours obligés de se transformer en ouvriers d'usine, ou de sclérose des mentalités, comme le récit de cette séance du conseil municipal de Saint-Germain-Laval en 1862, où l'on se mit d'accord pour planter des platanes sur une place, faute de se hasarder à prendre des décisions sur la construction de l'école publique des garçons et le passage du chemin de fer.

L'observation des transformations progressives avec leurs lacunes, leurs à-coups, la résistance des archaïsmes, s'est poursuivie au jour le jour depuis 1966, année qui coïncide assez bien avec la prise de conscience par les habitants d'une rupture avec le passé. Elle a été vécue comme une *chronique* des travaux et des jours (11). Cependant nous avons tenu à déborder les limites précises de notre région quand des évolutions significatives se manifestent à ses portes. Aussi avons-nous fait référence à ces "pôles de résistance" du monde rural que constituent les monts du Lyonnais, quant au dynamisme de l'exploitation agricole familiale, ou la Côte et les monts du Forez, dont les habitants prennent en charge l'aménagement. De même nous sommes attentifs aux différents types d'évolution de la "province" dans les pays développés. L'interrogation que nous posaient l'essor des villes textiles et le développement de l'industrie spontanée dans la plaine du Pô et l'Italie Centrale, nous a conduit à aller chercher sur place l'explication de ces paradoxes apparents (12).

Nous avons travaillé seul. Certes nous aurions aimé travailler en équipe avec des spécialistes d'autres disciplines, d'autant plus que la région de Roanne, comme beaucoup de régions situées sur les marges, a été négligée. C'est ainsi, pour s'en tenir à la géographie physique, qu'elle sera une des dernières couverte par la carte géologique au 1/50.000° (13), qu'elle n'a pas fait l'objet d'études pédologiques dont ont bénéficié la plaine du Forez et le val d'Allier (14), alors qu'une meilleure connaissance du "mâchefer" et des "mouillères" conditionne la mise en valeur agricole de la plaine de Roanne. Nous aurions souhaité pouvoir collaborer avec un économiste, qui aurait déterminé par branche d'industrie et type de développement des ratios tels que l'optimum de production, le taux du profit net, les coûts comparés, comme nous avons pu profiter, lors de notre séjour en Italie, des recherches de Romano Prodi sur l'industrie spontanée (15). Cependant d'heureuses coïncidences dans le temps se sont présentées, comme la levée de la carte géologique de Roanne par Bouiller ; les travaux de Robert Estier pour sa thèse d'Etat d'histoire consacrée à "Roanne et la région roannaise du début du XIX° siècle à 1914", la rédaction du Livre Blanc de l'Agglomération de Roanne. Nous avons bénéficié aussi des mémoires de maîtrise et des pré-mémoires de géographie rurale rédigés par les étudiants de l'Université Lyon II et d'autres instituts, qui sont venus s'adjoindre aux diplômes de leurs prédécesseurs.

Nous n'avons pas le sentiment d'avoir travaillé en solitaire. La compréhension des personnes consultées a dépassé les normes de la bienséance et s'est muée en dialogue après l'enquête, en communication de documents et de références. Nous avons eu l'occasion, lors de la bonne vingtaine d'exposés qui nous ont été demandés sur les structures économiques et l'avenir de l'ensemble ou de telle petite région, lors des sessions que nous avons contribué

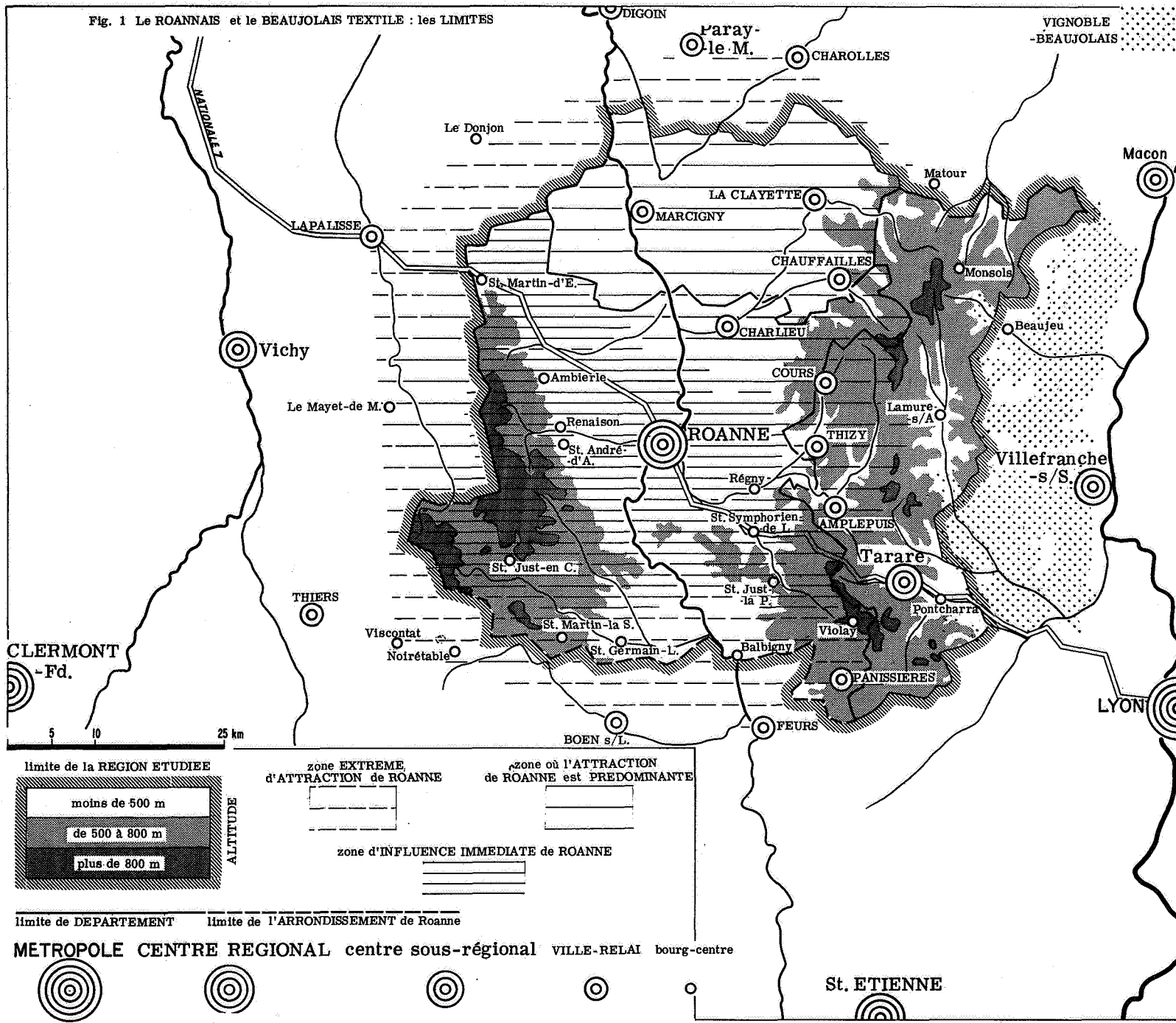
à animer, de confronter nos conclusions avec celles des hommes qui vivent dans le concret des situations. C'est pourquoi notre préoccupation première est de nous exprimer en des termes qui peuvent être compris de tous. Notre satisfaction est que le tisseur de Mardore puisse, à partir d'un ouvrage scientifique, retrouver l'évolution qu'il a vécue et s'interroger sur l'évolution qu'il pressent.

LES LIMITES DE LA REGION ETUDIEE

Nous avons fait une *étude régionale*, car nous sommes attachés à l'authenticité du concret, à la rigueur et à la globalité que requiert la synthèse régionale. Cette étude régionale n'est certes pas une monographie visant à l'intégralité : nous avons précédemment défini son but qui est de faire comprendre l'évolution "de la province en transition" face aux métropoles. Le cadre régional choisi l'a été dans cette intention. Nous avons déjà dit qu'il s'étendait sur différentes zones d'influence urbaine. Il regroupe des petites régions ayant pour l'essentiel, le même type d'économie et les mêmes solidarités d'intérêt, mais suffisamment diversifiées pour permettre d'observer la disparité des mutations. C'est pourquoi nous ne nous en sommes pas tenu aux seuls districts textiles et qu'il nous a semblé bon d'inclure l'ensemble de la région de Roanne avec les monts de la Madeleine, restés fortement agricoles, les zones de vignoble ou d'ancien vignoble, les plaines d'embouche. De même, il nous a semblé bon d'inclure les cantons de Lamure-sur-Azergues et de Monsols, au nord-est des monts du Beaujolais. Moins touchés par la diffusion du tissage, ils connaissent une dépopulation plus ancienne et plus forte, une large emprise de la forêt, qui préfigurent l'évolution de la montagne. (voir figure 1).

Nous ferons coïncider la zone d'influence de Roanne à l'intérieur du département de la Loire, avec son arrondissement. Mais au sud de la ligne de faite du plateau de Neulise cette influence se limite aux relations dues au rattachement administratif : sous-préfecture, sécurité sociale, mutuelles, chambres de commerce et de métiers. Sur la rive gauche de la Loire, l'attraction de Roanne s'arrête à Saint-Polgues, à 35 kms de la ville, et au delà, les habitants, pour les commerces et les services qui n'existent pas au bourg de Saint-Germain-Laval, s'adressent à Boën-sur-Lignon et à Saint-Etienne. Il en va de même sur la rive droite. Les attraction respectives de Feurs et de Saint-Etienne l'emportent à Balbigny, ainsi que dans le vieux secteur textile de Busières (16) prolongé dans l'arrondissement de Montbrison par celui de Panis-sières, terminaison méridionale de la montagne manufacturière. En effet le fleuve a constitué un obstacle à la diffusion du tissage dans les campagnes de

Fig. 1 Le ROANNAIS et le BEAUJOLAIS TEXTILE : les LIMITES

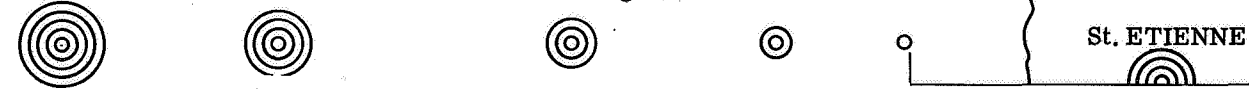


Limite de la REGION ETUDIEE
 moins de 500 m
 de 500 à 800 m
 plus de 800 m
 ALTITUDE

zone EXTREME d'ATTRACTION de ROANNE
 zone où l'ATTRACTION de ROANNE est PREDOMINANTE
 zone d'INFLUENCE IMMEDIATE de ROANNE

Limite de DEPARTEMENT
 Limite de l'ARRONDISSEMENT de Roanne

METROPOLE CENTRE REGIONAL centre sous-régional VILLE-RELAJ bourg-centre





LIMITES

- DÉPARTEMENT ————
- ==== ARRONDISSEMENT
- ==== CANTON
- ==== COMMUNE



la rive gauche, de même qu'il a toujours constitué un obstacle aux relations humaines (17).

A l'ouest, arrondissement et zone d'influence correspondent. Le fossé de Noirétable qui sépare les monts de la Madeleine des monts du Forez fait partie de l'arrondissement de Montbrison et de la zone d'influence de Saint-Etienne. La ligne de faite des Bois Noirs, jadis frontière entre Auvergne et Forez, entre pays de langue d'oc et du franco-provençal, demeure une barrière. Plus au nord, l'influence de Roanne s'insinue dans la montagne bourbonnaise par les hautes vallées de la Besbre et du Sichon, et concerne six communes de l'Allier, situées à l'ouest du col du Beau-Louis, sur la route de Vichy à Saint-Just-en-Chevalet. L'influence de Vichy l'emporte dans le reste du canton du Mayet-de-Montagne et dans les cantons de Lapalisse et du Donjon, où l'on entre en Sologne bourbonnaise. Mais à l'est surtout, les migrations quotidiennes se font vers le centre minier de Saint-Priest-la-Prugne ou vers Saint-Martin-d'Estreàux, qui a implanté des ateliers de bonneterie, et les migrations définitives se dirigent vers l'agglomération roannaise. Le Bourbonnais, caractérisé jusqu'au recul récent du métayage par ses structures agraires particulières, commence dans la plaine même de Roanne au nord de la forêt de Lespignasse. Elle est le témoin de massifs forestiers étendus, encore visibles sur la carte de Cassini, qui constituaient une zone-frontière.

En Saône-et-Loire, la zone d'influence de Roanne correspond assez bien aux quatre cantons de Marcigny, Semur-en-Brionnais, Chauffailles et La Clayette. Au delà, commence "l'espace inorganisé devenu marginal", partagé entre les zones d'influence de Moulins, Nevers, Mâcon et Lyon, dans lequel se situent les rayons d'action de petites villes : Digoïn, Paray-le-Monial, Charolles, pour ne citer que les plus proches (18). Les quatre cantons recouvrent des petites régions aussi diverses que la Sologne bourbonnaise sur la rive gauche de la Loire; le Brionnais, berceau de l'embouche, que sa position excentrique a individualisé du pays de Charolles, l'est des cantons de La Clayette et de Chauffailles, où l'on retrouve le socle ancien. Ici l'influence de Lyon est déjà sensible, mais c'est le début de la montagne manufacturière.

"L'industrie marque la vraie limite entre le Charollais, le pays des prairies, et le Beaujolais" écrit Gallois en 1894 (19) et André Gibert parle en 1952 des monts du Lyonnais comme "d'un hiatus textile" (20). On nous pardonnera de prendre quelques libertés avec les limites scolaires pour englober dans le Beaujolais "textile", l'ensemble de la montagne où s'est maintenu le plus longtemps le tissage disséminé à la campagne et dans les petites villes.

Gallois précise qu'il fait coïncider le nord du Beaujolais avec la vallée du Sornin, qui contourne la coulée granitique de massif de Dun. "A vrai dire, remarque-t-il, les relations de cette pointe se font avec le Charollais et on ne fait pas commencer habituellement si au nord le Beaujolais. Pourtant le vrai Charollais ne tient pas le montagnard pour un pays. Celui-ci se reconnaît par son zéaïement, se marie plus volontiers dans la montagne. On pourrait fixer la limite du plateau charollais à la voie ferrée Charlieu-La Clayette-Cluny". En effet, on réserve habituellement l'appellation de Monts du Beaujolais au vousoir entaillé par les trois vallées méridiennes de la Trambouze, du Reins et de l'Azergues et aux deux massifs qui le flanquent de part et d'autre : le mont Saint-Rigaux (1009 m.) et les monts de Tarare (1.004 m. à la montagne de Boussuivre). Au nord, le mont Saint-Rigaux couvre la plus grande partie du canton de Monsols, dont on a vu qu'il fut peu touché par l'industrie. Il se prolonge à l'est par une échine de hautes terres, qui s'avance en pointe entre les vignobles du Mâconnais et du Beaujolais. Au sud des monts de Tarare, le col de la Croix du Signy marque le début des monts du Lyonnais, constitués ici par la masse confuse du Pélerat. Alors que le tissage à bras du velours de soie n'a pas résisté au métier mécanique dans l'ensemble du massif, le travail manufacturier s'était bien conservé à la périphérie des monts de Tarare. C'est le pays complaisamment décrit par Ardouin-Dumazet, au début du siècle, où paysans-tisseurs et brodeuses exécutent les commandes des fabricants de Tarare, de Lyon et de Panissières (10). Les communes du Rhône, Villechenève, Montrottier, Chambost et Longessaigne, n'ont plus guère d'ateliers, mais envoient chaque jour leur main d'oeuvre à Tarare. L'industrie conserve plus de vitalité dans les communes de la Loire, Montchal, Rozier-en-Donzy, Cottance, Jas, Essertines-en-Donzy, groupées autour de Panissières. La petite ville forme le centre d'un petit secteur administratif autonome au sein du canton de Feurs, avec C.E.S., perception et gendarmerie, auquel sont rattachées les communes déjà uniquement agricoles de Saint-Martin et Saint-Barthélémy-Lestra.

La limite est du Beaujolais Textile est beaucoup plus facile à tracer : c'est celle du piémont et c'est celle du vignoble. Sans doute au cours de l'histoire, vignoble et travail industriel à la campagne ont pu avancer ou reculer suivant les conditions économiques, mais on sait depuis Roger Dion qu'ils s'excluent le plus souvent : la vigne par le travail qu'elle exige et les revenus qu'elle fournit, ne rend pas nécessaire le recours aux ressources de complément.

NOTES DE L'INTRODUCTION

- (1) Jean-Pierre HOUSSEL (15), Les comportements dans le passage de l'économie traditionnelle à l'économie moderne en pays développé, l'Espace Géographique, n° 3, p. 167-176, note p. 169.
- (2) Pierre FLATRES (12), La géographie rurale, p. 189-194, in COMITE NATIONAL FRANCAIS DE GEOGRAPHIE, Recherches géographiques en France, Montréal, 1972, 239 p.
- (3) Jean-Pierre HOUSSEL (15) p. 167-176.
- (4) Calogero MUSCARA (25) La geographia dello sviluppo, STUDI E RICERCHE DI SCIENZE SOCIALI, n° 34, EDIZIONI DI COMUNITA, Milan, 1967, 277 p. princ. Le tre aree dello sviluppo, p. 101-115.
- (5) Michel GERVAIS (14), Jean WEIL, Claude SERVOLIN, Une France sans paysans, Paris, Ed. du Seuil, Coll. Société, 1966, 128 p.
- (6) André FEL (11), Les hautes terres du Massif Central, Clermont-Ferrand, Publ. de la Fac. des Lettres et Sciences Humaines, 1962, 340 p.
- (7) Armand FREMONT (13), L'élevage en Normandie, Caen, Publ. de la Fac. des Lettres et Sciences Humaines, 1967, vol. I.
- (8) Placide RAMBAUD (21), Société rurale et urbanisation, Paris, Ed. du Seuil, 1969, 317 p.
- (9) BRISSON (87), Mémoire historique et économique sur le Beaujolais, 1774.
- (10) ARDOUIN-DUMAZET (84), Voyage en France, 7ème série, La région lyonnaise, BERGER-LEVRULT, 1896.
- (11) Maurice LE LANNOU, Compte-rendu de la thèse de J. BETHEMONT, in LE MONDE.
- (12) Jean-Pierre HOUSSEL (16), Essor des villes manufacturières de l'habillement et industrialisation spontanée dans "l'Italie du milieu", in R.G.L., 1972, n° 4, p. 361-383.
- Jean-Pierre HOUSSEL, Lo slancio recente delle città manifatturiere dell'abbigliamento nella "Italia di mezzo", in REVISTA GEOGRAFICA ITALIANA, sept. 1972, p.241-269.
- Jean-Pierre HOUSSEL, Une anomalie apparente dans l'industrie spontanée : la sidérurgie mineure de Brescia, in RICERCH E ECONOMICHE, n° 1-2, 1972, Laboratorio di Economia Politica, Venezia, p.3-12.
- (13) Les levées entreprises pour la carte géologique des formations superficielles au 1/25.000° commencent seulement. Les cartes de Saint-Bonnet-de-Joux au nord-ouest de Charolles, Thiers et Le Mayet-de-Montagne viennent de paraître.
- (14) Jean BORALY, Etude pédologique de la plaine du Forez, Génie Rural, Saint-Etienne, 1956.
- INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE AGRONOMIQUE, service d'étude des sols, Carte pédagogique du val d'Allier au 1/500.000°, Mélanges I, Montpellier 1968.
- (15) ROMANO PRODI, Modello di sviluppo di un settore in rapida crescita, l'industria della ceramica per l'edilizia, Fra Angelico editore, Collona di economica, Milan 1966, 135 p.
- (16) Daniel ROSETTA (124), La zone d'influence de Roanne, mémoire de maîtrise de géographie, I.E.R., juin 1967.
- CRESAL (60) Relations internes et externes de la Région de Roanne. Association pour le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de l'agglomération de Roanne, dactylographié, 1971, 255 p. princ. pp.5-87.

- (17) Marguerite GONDON, La Loire, lien ou obstacle en Forez au Moyen-Age, Bulletin de la Diana, tome XXXIX, 1966 n° 7, pp.289-301.
- (18) Claude CRETIN, De Charlieu à Bourbon-Lancy, étude à propos d'une série de petites villes, pp. 147-181, in UNIVERSITE DE SAINT-ETIENNE, Les villes du Massif Central, Paris 1971, 412 p. princ. p. 169-173.
- (19) L. GALLOIS : Beaujolais et Lyonnais, in ANNALES DE GEOGRAPHIE, 1894, p.287.
- (20) André GIBERT, Présentation géographique du Lyonnais, in " VISAGES DU LYONNAIS, 1953, p.21